



Gestion de la colère (Programme 8)

Judiciaire – Personnel (particuliers), DPJ, organisationnel ou autres instances.

Suivi Individuel

Programme (8) – Adultes et Jeunesse/Adolescents de 15 à 17 ans

Soutien et Intervention pour un Contexte Personnel (les particuliers), Judiciaire, DPJ, organisationnel ou autres instances.

Notre programme d'intervention individualisé est conçu pour offrir un espace confidentiel afin de transformer durablement la relation à la colère et améliorer les relations interpersonnelles, selon la réalité du client.

Contexte d'Intervention – Soutien Accompagnement Psychosocial

Contexte	Description
Contexte personnel (les particuliers)	Favoriser une meilleure qualité de vie et des relations plus saines.
Contexte judiciaire, organisationnel ou autres instances	Incluant les rencontres demandées par le tribunal, la DPJ ou d'autres instances.

Structure du Programme

Élément	Détails
Durée	8 séances d'une heure chacune (8 heures au total).
Conditions du programme	<p>Le programme 8 – Gestion de la colère est valide pour une durée de 4 mois à compter de la première rencontre.</p> <p>Si le client manque une séance, celle-ci devra être reprise dans les meilleurs délais.</p> <p>En cas d'un deuxième manquement au programme, le client devra recommencer le programme 8 depuis le début. À défaut, le dossier pourra être fermé sans préavis verbal ni écrit.</p>
Format	Accompagnement individuel personnalisé – uniquement sur rendez-vous.
Reçus	Des reçus officiels sont émis après chacune des séances. Ces reçus peuvent être soumis pour un remboursement (partiel ou total) à votre assurance collective fournie par votre employeur, en fonction des conditions de votre couverture.



Objectifs des Séances

Focus	Objectifs
Comprendre les déclencheurs de colère	Identifier les causes et les schémas de réaction.
Apaiser les réactions physiques et émotionnelles	Techniques de gestion immédiate adaptées à la réalité du client.
Explorer des stratégies concrètes de gestion	Acquisition de nouveaux outils pratiques pour le quotidien.
Favoriser des comportements relationnels plus sains	Amélioration de la communication et de la qualité des interactions.

Modalités des Rencontres

Type de service	Détails	Mise en garde
En présentiel	Mode privilégié à la Clinique CPM située à Repentigny.	Aucune
En visioconférence	Consultation en ligne via une plateforme sécurisée.	Tout service en visioconférence comporte un risque inhérent de sécurité et de confidentialité lié à la technologie et à l'environnement de l'utilisateur.

Avantages et Documentation

- Exercices pratiques et documentation remise à chaque rencontre.
- Reçus disponibles selon l'admissibilité de l'assurance.
- Rapports de notes sommaires disponibles pour le tribunal, si requis.
- Attestation de participation remise sur demande.
- Déplacement au tribunal possible selon entente préalable.
- Autres détails, informez-vous.

ADRESSE:

Clinique Psychologie Multidisciplinaire (Clinique CPM)
293, boulevard Lacombe, Repentigny QC J5Z 2V6

Confidentielle — Impartiale — Neutre — Sans jugement

Service Optionnel – Consultation le Samedi

Condition	Détails
Durée minimale	Les rendez-vous du samedi doivent être d'une durée minimale de 3 heures.
Frais additionnels	Des frais additionnels s'appliquent automatiquement.
Conditions	Service offert selon l'acceptation et la disponibilité de la thérapeute. Frais non remboursables et non transférables.

Soutien dans une Démarche avec la DPJ

- Soutien clair, neutre et confidentiel pour les interactions parent-enfant et le suivi DPJ.
- Rapports de notes sommaires et déplacement au tribunal disponibles selon la situation et la tarification applicable.
- Rencontres offertes en présentiel à la clinique CPM ou en visioconférence.

<https://cliniquepsychologiemultidisciplinaire.com/>